

Secrétariat / Sekretariat

Route de Fribourg 42 1784 Courtepin 026 684 18 34 - adm@courtepin.ch

Législature 2021-2026

Message no 23 du Conseil communal au Conseil général du 24 mai 2023

Comptes 2022

1. Introduction et objet du message

Les comptes 2022 de la Commune de Courtepin présentent un résultat largement bénéficiaire. Cet écart positif par rapport au budget s'explique principalement par :

- Des rentrées d'impôts communaux ordinaires et spéciaux plus élevés qu'attendues.
- Une tenue rigoureuse des dépenses.
- Des écarts substantiels en notre faveur sur certains pots communs.
- L'influence de la revalorisation imposée pour le passage à MCH2.

Le rapport des comptes 2022 comporte les explications détaillées permettant d'interpréter au mieux les résultats des comptes de fonctionnement et d'investissements.

Comptes de fonctionnement

L'exercice 2022 se solde par un résultat positif de CHF 4'052'811.11

Comptes d'investissements

Le total des charges d'investissements s'élève à CHF 4'819'504.26 pour CHF 590'858.00 de recettes.

2. Conclusion

Le Conseil communal prie le Conseil général d'approuver les comptes 2022 de la Commune de Courtepin.

Message validé par le Conseil communal lors de sa séance du 24 avril 2023

Au nom du Conseil communal

Le by luic .

artin Moosmann

La Secrétaire communale :

Anne Rochat